

# Recommandations pour les feux du 1<sup>er</sup> août

Organiser un feu du 1<sup>er</sup> août (Fête nationale Suisse) implique de respecter des mesures de sécurité strictes, surtout en raison des risques d'incendie accrus pendant l'été. Les mesures peuvent légèrement varier selon les cantons ou les communes, mais voici **les principales règles de sécurité généralement en vigueur en Suisse** pour organiser un feu officiel :

## A. Avant l'événement

### 1. Autorisation

- Obtenir une autorisation auprès de la commune ou des autorités compétentes.
- Informer les pompiers locaux et l'administration du Bataillon Sud :
  - info@bataillon-sud.ch

### 2. Emplacement du feu

- Choisir un emplacement dégagé, à l'écart ;
  - Des forêts **au moins 200 mètres**,
  - Des champs cultivés ou secs,
  - Des bâtiments ou installations sensibles (cabanes, réservoirs de gaz, etc.),
- Préparer une **zone de sécurité** autour du foyer : terrain défriché, sans végétation.

### 3. Matériaux à brûler

- Utiliser **uniquement du bois propre et sec**.
- Éviter absolument :
  - Bois traité ou peint,
  - Déchets, plastique ou matériaux polluants.

### 4. Conditions météo

- **Vérifier les restrictions de feu en plein air** en raison de la sécheresse : les cantons publient souvent des interdictions temporaires.
- Ne pas allumer de feu par **fort vent** ou temps très sec.

 [Évaluation du danger d'incendie en forêt - Fribourg](#)

## B. Pendant l'événement

### 1. Présence de responsables

- **Désigner des personnes responsables** pour surveiller le feu.
- Garder à disposition :
  - Extincteurs,
  - Moyens d'extinction.

### 2. Contrôle du public

- Délimiter une **zone de sécurité** pour empêcher le public de trop s'approcher du feu.
- Surveiller les enfants de près.

### 3. Allumage et surveillance

- Ne jamais utiliser de liquides inflammables : essence, alcool, etc.
- Le feu doit être **constamment surveillé**, du début jusqu'à l'extinction complète.

## C. Après l'événement

- **Éteindre complètement** les braises : arroser abondamment, remuer, recommencer jusqu'à l'extinction complète.
- **Contrôler le site** plusieurs heures après, surtout si du vent est prévu.
- Nettoyer les lieux : évacuation des cendres, restes de bois, etc.

## D. Pompiers

- Une surveillance par les pompiers est possible, elle sera facturée à hauteur de 50CHF de l'heure par personnes, conformément au règlement des tarifs du Bataillon Sud.
- Ci-dessous vous trouverez le formulaire de demande à compléter par les organisateurs.

 [Formulaire demande de pompiers et/ou de matériel pour les manifestations](#)

## E. Recommandations organisationnelles

- Assurer une surveillance du feu tout au long de la manifestation.
- Assurer son extinction en fin de manifestation, quitter le foyer uniquement lorsqu'il est complètement éteint.
- Délimiter une zone de sécurité entre le feu et le public.
- Ne pas allumer de feu par fort vent ou rafales de vent.

 [CIPPI - Feux d'artifice : 10 Conseils pour votre sécurité](#)